

Lausanne Jardins 2009

Préavis n° 2007/14

Lausanne, le 15 mars 2007

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité propose à votre Conseil d'accorder à l'Association Jardin Urbain une subvention de 1'000'000 francs pour réaliser le projet *Lausanne Jardins 2009*. Celui-ci perpétue et renouvelle l'héritage des trois précédentes éditions de Lausanne Jardins, en 1997¹, 2000² et 2004³, une manifestation qui a contribué à faire rayonner l'image de Lausanne, lui conférant une réputation internationale dans le domaine de l'art du jardin.

2. Lausanne Jardins '97, 2000 et 2004 : une réputation bien affirmée, un potentiel à développer

2.1 Un esprit d'intégration

En 1997, 2000 et 2004, la Ville de Lausanne a organisé trois éditions de la manifestation *Lausanne Jardins*, qui s'est d'emblée forgé une réputation internationale. Evénement culturel mêlant paysagisme et réflexion sur la ville, elle possède la caractéristique, unique au monde⁴, d'insérer des jardins dans l'espace urbain : rues, places, terrains délaissés, façades de bâtiments ou toitures. Il en résulte une très forte capacité d'intégration, entre professionnels de l'art du jardin, intellectuels, scientifiques, artistes, flâneurs et amateurs intéressés par la présence du végétal dans la ville.

De nombreux acteurs de la société lausannoise, associations à but culturel ou social, commerçants, artisans, se sont greffés de manière soutenue à la manifestation lausannoise. La population et les visiteurs ont pu découvrir des lieux méconnus de la ville, des paysages inattendus et des sites délaissés.

Les professionnels, paysagistes et urbanistes, et les chercheurs, biologistes ou sociologues, y ont découvert un vaste champ de réflexions et d'expérimentations, révélant le potentiel spécifique de la manifestation lausannoise dans la perspective générale d'un développement urbain durable et dans l'art des jardins en particulier.

2.2 Un succès aux multiples facettes

Si elle a su retenir immédiatement l'attention des spécialistes, la manifestation a par ailleurs séduit le grand public, lausannois, suisse et étranger, lors de chacune de ses éditions. Ce succès résulte de l'effet conjoint de plusieurs facteurs :

¹ BCC 1996, T II, préavis 165, pp 20 à 44

² BCC 1993, T I, préavis 68, pp. 35 à 44

³ BCC 2003, T I, préavis 52, pp 82 à 93

⁴ Comme le signale l'ouvrage de référence de Jean-Pierre Le Dantec, « Le Sauvage et le régulier », Editions du Moniteur, Paris 2002

- Ses jardins (34 en 1997, 29 en 2000, 34 en 2004) sont réalisés dans la réalité concrète et contraignante de la ville, directement offerts à l'usage et au plaisir de la population et non dans l'espace exclusif et limité d'un espace d'exposition ou d'un conservatoire botanique
- Lausanne s'est révélée comme un pôle regroupant de multiples compétences dans ce domaine - l'Etablissement horticole de la Bourdonnette, l'Ecole Polytechnique fédérale, l'Université et nombre d'artistes, d'historiens, d'horticulteurs et de paysagistes - qui ont trouvé dans les trois premières éditions de la manifestation l'occasion de développer et de renforcer leur savoir
- Le concours d'idées international qui permet de sélectionner les paysagistes, artistes, architectes, urbanistes, scénographes et autres professionnels du jardin et de la ville contribue à élargir l'audience et la réputation de la manifestation bien au-delà des frontières nationales
- De nombreux colloques, conférences, expositions, projections de films et vidéos, accompagnés d'une animation artistique et sociale nourrissent l'information et le débat ouvert auprès des citoyens, suscitant une démarche participative qui se traduit par le travail volontaire et de multiples initiatives spontanées
- La durée de la manifestation, déterminée par le temps du développement des végétaux, restitue dans l'espace urbain un rythme biologique directement perceptible par la population. En cela, elle a une signification temporelle plus riche que d'autres événements culturels qui, par nature, sont moins étroitement liés au rythme naturel des saisons
- Au fil des éditions, la manifestation a établi un lien étroit avec le thème des transports publics, du jardin établi au long des talus du parcours de la « Ficelle » en 97', en passant par le « Jardin ferroviaire », planté sur une vingtaine de wagons en 2000, jusqu'à la ligne FMR, une liaison ferroviaire voyageurs entre Lausanne et Renens via Sébeillon en 2004. Elle remet à l'honneur la pratique de la flânerie, encourageant de ce fait les plaisirs de la marche au quotidien pour les déplacements à travers la ville
- L'implication de milieux associatifs (Mouvement des aînés, Jardins familiaux, Appartenances, Fleur de pavé, Sleep in, Lausanne Roule, société d'étudiants) scolaires (écoles enfantines) et de la population des quartiers (Soupes confectionnées par des associations et distribuées aux visiteurs) ont contribué à ancrer la manifestation dans la mémoire affective de nombreux Lausannois
- Le développement des relations transfrontalières, concrétisé par une coopération étroite avec la Saline royale d'Arc-et-Senans, en Franche-Comté, des échanges avec des institutions de formation en France et en Suisse et la mise en place de synergies de communication
- Une exposition, qui rassemble une riche documentation photographique de *Lausanne Jardins*, a circulé dans toute l'Europe. Elle a été présentée à Porto, Lanzarote Huesca, Zurich, Bâle et Arc-et-Senans. Deux ouvrages et plusieurs publications⁵ ont eux aussi contribué à matérialiser la mémoire des trois premières manifestations
- Le développement des visites guidées, par une offre étoffée adressée à la fois à la population et à diverses délégations provenant des autres villes suisses ou de l'étranger. Un manuel didactique a par ailleurs été adressé à 125'000 élèves vaudois du second cycle
- Un site internet interactif, permettant de superposer des cartes historiques et aériennes de la ville, de 1723 à nos jours, présente une riche galerie de photographies de l'édition 2004. Elle a reçu plus de 50'000 visites durant les quatre mois correspondant à la durée de la manifestation.

⁵ « Une envie de ville heureuse » et « Le jardin ferroviaire », réalisés sous la direction de Lorette Coen, et quatre numéros spécifiques de la revue TRACÉS

2.3 Une méthode qui s'affine

La méthode de travail élaborée lors des trois premières éditions a incontestablement été validée par le succès rencontré.

Il est désormais acquis que le concours international de projets représente la forme la plus adaptée pour réunir des contributions originales de très grand intérêt. La notoriété acquise aujourd'hui par la Ville de Lausanne dans le domaine de l'art des jardins offre, en effet, la garantie d'une participation internationale extrêmement relevée, venue des cinq continents.

Par ailleurs, la manifestation a démontré sa faculté remarquable de susciter une fédération d'initiatives provenant d'associations, de privés ou de protagonistes de la scène artistique. Il convient de poursuivre et de renforcer cet aspect si particulier de la manifestation, qui révèle l'extraordinaire capacité de mobilisation de la population lausannoise en faveur d'un événement culturel de haut niveau.

Lors de chaque édition, les organisateurs ont eu le souci d'élaborer un concept inédit :

- 1997 : « Jardins faisant » a fait découvrir le centre historique et sa liaison avec le lac, le long du parcours de la « Ficelle ».
- 2000 : « Jardins la ville » se déployait sur quatre pôles, le cimetière du Bois-de-Vaux, la colline de Montriond, l'esplanade de Montbenon et le quartier du Flon
- 2004 : « Jardins de passage » parcourait la succession des quatre plateaux ferroviaires de la vallée fossile du Flon, de la place de l'Europe à la gare de Renens

La capacité de renouveler les contenus de la manifestation sans en altérer l'esprit reste, aujourd'hui encore, l'un de ses défis majeurs.

2.4 Conclusion

Les trois premières manifestations *Lausanne Jardins '97*, *Lausanne Jardins 2000* et *Lausanne Jardins 2004* ont engendré pour la Ville de Lausanne une très forte notoriété internationale dans le domaine de l'art du jardin, concrétisée par de nombreux articles dans la presse internationale, des émissions de radio et de télévision. Celle-ci se double d'un capital de sympathie auprès de la population lausannoise.

Ce travail de « révélation de la ville par le jardin », à la fois touche identitaire et fondement du succès de la manifestation, a permis d'accumuler une somme considérable de contacts, d'affiner un savoir-faire et d'asseoir une réputation. Il mérite d'être poursuivi et enrichi par de nouveaux développements.

3. « Jardins dessus dessous » - Le projet Lausanne Jardins 2009

3.1 Méthodologie

La mise en service, prévue en 2008, de la nouvelle ligne de métro m2, qui reliera le lac avec les hauts de la ville, constitue un événement considérable pour Lausanne. Elle va entraîner un redéploiement de l'ensemble du réseau des transports publics et, partant, modifier profondément les usages quotidiens des habitants. Pour les usagers du métro, il naîtra une nouvelle perception de la ville, basée sur le fort contraste entre l'espace souterrain et le paysage aérien.

Cette perspective a constitué la base de réflexion pour l'élaboration du concept pour la future manifestation. Celle-ci s'inscrira dans le cadre des célébrations marquant la fin d'une longue période de travaux sur l'axe du m2. Elle permettra aux lausannois de reprendre possession de leur ville et de découvrir les multiples potentiels offerts par la nouvelle ligne.

A cet effet, une équipe mixte comprenant le bureau technique du service des parcs et promenades, le commissaire et l'architecte-paysagiste conseil de Lausanne Jardins 2004, a été chargée par l'Association jardin urbain d'une mission d'inventaire des sites potentiels et de l'élaboration d'un scénario. A partir de ces données, récoltées au cours de l'été 2006, un concept a été développé.

Des contacts réguliers ont également eu lieu avec les organisateurs de plusieurs manifestations prévues en 2009 (Journée culturelle SIA, célébrations de la fin de plusieurs chantiers importants entre le pont Bessières et le pont Chauderon) en vue de coordonner ces divers événements.

3.2 *Espaces souterrains et paysages*

Le concept propose d'ancrer quatre boucles de parcours piéton reliées au parcours du m2, du terminus des Croisettes à la station Fourmi, de la Sallaz à la Riponne, de la place de l'Ours à la place de l'Europe et de la Gare CFF au terminus d'Ouchy. Dans le sens de la montée, le métro devient le moyen de rejoindre chaque boucle, parcourue dans le sens de la descente, selon un scénario faisant alterner la perception de l'espace souterrain et du paysage s'ouvrant sur le lac et les Alpes.

3.2.1 *Jardins*

Le projet de la manifestation *Lausanne Jardins 2009* se propose de mettre en scène l'alternance entre déplacements souterrain et aérien, en portant une attention particulière sur les points de transition que constituent les stations.

Les principaux objectifs du projet sont :

- de contribuer à rendre le métro familier à la population lausannoise, en ajoutant à son utilité un caractère ludique et surprenant, qui donne à chacun l'impression de pouvoir comprimer le temps et l'échelle de la ville
- de s'appuyer sur le thème de l'opposition entre « le dessus » et « le dessous », en établissant un rapport entre les plantes, qui comprennent une tige aérienne et des racines, et la ville contemporaine, qui puise une vitalité nouvelle dans son sous-sol. Ce thème qui peut se décliner à l'infini, selon les variables Air/Terre, Chemins/Tunnels, Clarté/Obscurité, etc.
- de mettre les stations en valeur, en disposant les jardins issus du concours dans leur proximité, la thématique principale de chaque jardin portant sur la relation entre espace souterrain et paysage aérien
- de proposer une réflexion sur la relation entre la performance technique que constitue la construction du m2 et les paysages naturels qu'il rend plus facilement accessibles
- de valoriser le très riche patrimoine paysager et architectural de la ville de Lausanne, le long de son axe Nord/Sud

3.2.2 *Les goûts des jardins*

Le succès de l'expérience proposée en 2000 et 2004 par le service des parcs et promenades, invitant la population à déguster des soupes aux légumes, sera renouvelé. En collaboration avec diverses associations, un jardin potager permettrait de cultiver les légumes et les plantes aromatiques servant à la préparation de plats culinaires propres aux différentes communautés dont étaient issus les riverains du site. Ces rendez-vous conviviaux, devenus une tradition forte de la manifestation *Lausanne Jardins*, permettront à nouveau de confronter le goût et le regard, deux des sens majeurs sollicités par l'art du jardin, dans toute la diversité des cultures qui composent la population lausannoise.

Par ailleurs, plusieurs partenariats avec des établissements situés tout au long du parcours de *Lausanne Jardins 2009* permettront aux visiteurs de se restaurer et de découvrir des menus spécifiques proposés par ces partenaires.

3.2.3 *L'art du mouvement*

Le thème du mouvement a été choisi pour l'organisation de la Journée culturelle 2009 de la SIA (Société des ingénieurs et des architectes suisses), qui a choisi Lausanne comme lieu de cet événement. Organisées tous les quatre ans dans une grande ville suisse, les journées culturelles SIA rassemblent près de 1500 personnes durant deux jours. Le nouveau métro, la pratique de la flânerie en ville que stimule la manifestation *Lausanne Jardins*, mais aussi la très grande tradition lausannoise dans l'art de la danse – le Bèjart Ballet,

l'Ecole Rudra, ainsi que de nombreuses compagnies contemporaines – seront au cœur du programme proposé par la SIA.

3.2.4 Jardins d'écoles

La participation des établissements scolaires de la ville est devenue une tradition très appréciée de la manifestation Lausanne Jardins. Initiée en 2000 par l'opération *Jardins d'écoles*, elle s'est encore développée par l'envoi d'un guide didactique d'une quinzaine de pages, adressé aux élèves du cycle secondaire en 2004, permettant de sensibiliser les enseignants et les élèves à l'art du jardin, que ce soit en l'intégrant dans un enseignement ou en proposant un projet didactique pouvant mener à l'élaboration d'un jardin. Plusieurs établissements scolaires situés tout au long du parcours (Centre d'orientation et de formation professionnelle à Venness, Etablissements scolaires de Coteau-Fleuri, Valmont, Petit Venness, La Sallaz, Gymnases de la Cité et du Bugnon, etc..) seront invités à participer à la manifestation.

3.2.5 Projets participatifs

L'expérience réussie d'un jardin réalisé lors de l'édition 2004 selon une méthode participative (le jardin « Phylie » aux Côtes-de-Montbenon, avec l'association *Appartenances* et le *LO Holding*) incite à intensifier la recherche de partenariats semblables lors de l'édition 2009. L'objectif serait d'identifier des associations susceptibles de réaliser l'implantation de jardins, puis de les pérenniser en prenant en charge leur entretien, éventuellement avec l'assistance du service des parcs et promenades.

4. Aspects financiers

La Municipalité a inscrit 1'000'000 francs au plan des investissements 2008-2009. Le montant est comparable à ceux dépensés lors des éditions précédentes. La subvention sera versée à l'Association Jardin urbain, en charge de la réalisation et de la supervision du projet, qui devra compléter le budget de l'opération grâce à des fonds privés. À titre indicatif, le budget de l'Association Jardin urbain pour 2008 et 2009 se présente de la manière suivante :

RECETTES		2008		2009		Total
Solde disponible des précédentes éditions	Fr.	80'000.00	Fr.	0.00	Fr.	80'000.00
Subvention communale, y compris						
Compte d'attente (80'000.00 francs)	Fr.	500'000.00	Fr.	500'000.00	Fr.	1'000'000.00
Mécénat, dons	Fr.	200'000.00	Fr.	500'000.00	Fr.	700'000.00
Sponsoring	Fr.	50'000.00	Fr.	250'000.00	Fr.	300'000.00
Total	Fr.	830'000.00	Fr.	1'250'000.00	Fr.	2'080'000.00

DEPENSES		2008		2009		Total
Concours & exposition	Fr.	100'000.00	Fr.	0.00	Fr.	100'000.00
Jardins et Arts de la Ville	Fr.	250'000.00	Fr.	750'000.00	Fr.	1'000'000.00
Promotion et communication	Fr.	100'000.00	Fr.	200'000.00	Fr.	300'000.00
Frais généraux	Fr.	20'000.00	Fr.	30'000.00	Fr.	50'000.00
Mandats	Fr.	160'000.00	Fr.	270'000.00	Fr.	430'000.00
Assurances, impôts, taxes	Fr.	25'000.00	Fr.	40'000.00	Fr.	65'000.00
Divers et imprévus	Fr.	45'000.00	Fr.	90'000.00	Fr.	135'000.00
Total	Fr.	700'000.00	Fr.	1'380'000.00	Fr.	2'080'000.00

4.1 Charges financières

Calculées sous la forme d'annuités constantes au taux de 4 % pendant deux ans, les charges financières s'élèveront à 530'200 francs.

Les charges d'exploitation supplémentaires, engendrées par le surcroît d'entretien l'année de la manifestation, seront compensées par le rééchelonnement de certains travaux, ou feront l'objet de rubriques particulières dans les budgets 2008 et 2009 du service des parcs et promenades.

Les charges d'exploitation ultérieures, engendrées par le maintien de certains aménagements, ne peuvent faire l'objet d'une estimation à ce jour. Cependant, ces coûts, ainsi que ceux nécessaires à la pérennisation, interviendront lors de la décision de maintien ou non des objets concernés.

5. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis n° 2007/14 de la Municipalité, du 15 mars 2007 ;

ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver le présent rapport de la Municipalité sur le projet *Lausanne Jardins 2009* ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 1'000'000 francs destiné à subventionner l'Association Jardin urbain, montant qui sera versé sous déduction du compte d'attente.
3. d'amortir annuellement la dépense prévue sous chiffre 2 à raison de 500'000 francs par la rubrique 6600.331 de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement ;
4. de porter à la rubrique 6600.390 du budget de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement les intérêts relatifs à l'octroi du crédit mentionné sous chiffre 2.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire :

Philippe Meystre